LE PAYS DU LUNÉVILLOIS,

ça vous transporte !

POUR VOS TRAJETS DU QUOTIDIEN, LOUEZ UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

45€/mois
engagement
3 mois

Engagement renouvelable 1 seule fois, dans la limite du stock disponible
Livraison gratuite possible sur le territoire du Pays du Lunévillois

PAYS DU LUNÉVILLOIS

LE SAVIEZ-VOUS ?
La location de vélos peut être prise en charge à 50% minimum par votre employeur

LE PAYS DU LUNÉVILLOIS,

ça vous transporte !

POUR VOS TRAJETS DU QUOTIDIEN, LOUEZ UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

45€/mois
engagement
3 mois

Engagement renouvelable 1 seule fois, dans la limite du stock disponible
Livraison gratuite possible sur le territoire du Pays du Lunévillois

PAYS DU LUNÉVILLOIS

LE SAVIEZ-VOUS ?
La location de vélos peut être prise en charge à 50% minimum par votre employeur

A qui s'adresse ce service ?

A tous les habitants du territoire du PETR du Pays du Lunévillois, à partir de 16 ans (sous conditions)

Quel matériel ?

- Vélo à assistance électrique tous chemins

- Vélo rallongé / longtail
- Remorque pour transport d'enfant (en complément de la location d'un vélo)

- Siège bébé (en complément de la location d'un vélo)

Ne pas jeter sur la voie publique,

Comment réserver ?

1/ Munissez-vous des pièces suivantes : pièce d'identité valide - justificatif de domicile de moins de 3 mois - attestation responsabilité civile couvrant le vol et le vandalisme

2/ Complétez le formulaire en ligne sur **www.pays-lunevillois.com** (onglet Mes déplacements)

PAYS DU LUNÉVILLOIS

BESOIN DE PRÉCISIONS ?

Consultez le site **www.pays-lunevillois.com** ou contactez l'agence de Mobilité - transports au **0800 607 062**

A qui s'adresse ce service ?

A tous les habitants du territoire du PETR du Pays du Lunévillois, à partir de 16 ans (sous conditions)

Quel matériel ?

- Vélo à assistance électrique tous chemins

- Vélo rallongé / longtail
- Remorque pour transport d'enfant (en complément de la location d'un vélo)

- Siège bébé (en complément de la location d'un vélo)

Ne pas jeter sur la voie publique,

Comment réserver ?

1/ Munissez-vous des pièces suivantes : pièce d'identité valide - justificatif de domicile de moins de 3 mois - attestation responsabilité civile couvrant le vol et le vandalisme

2/ Complétez le formulaire en ligne sur **www.pays-lunevillois.com** (onglet Mes déplacements)

PAYS DU LUNÉVILLOIS

BESOIN DE PRÉCISIONS ?

Consultez le site **www.pays-lunevillois.com** ou contactez l'agence de Mobilité - transports au **0800 607 062**